



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **Congé maternité ([20.210com](#))**

### **Intervention de Corine Bolay-Mercier au nom du groupe socialiste**

« Monsieur le Président,

Chers et chères collègues,

Le groupe socialiste soutient la proposition de modification de loi, moins une abstention, et ne soutiendra donc pas l'avis de la commission législative. Le règlement actuel de la loi sur la fonction publique contient une disposition prévoyant que les collaboratrices peuvent avoir un congé réduit au minimum légal si elles bénéficient d'un congé prénatal. Cette disposition n'est pas acceptable pour plusieurs raisons. D'abord il est certain que les femmes qui arrêtent de travailler avant l'accouchement ne le font pas par choix mais par nécessité. Laisser croire que les femmes trichent, profitent de gynécologues généreux est vraiment invraisemblable. C'est tout de même curieux encore aujourd'hui de véhiculer de telles idées. Ces femmes ont donc droit, comme tout collaborateur malade, à un congé maladie. Les opposants affirment que la modification de la loi induit à augmenter le congé maternité. C'est faux. C'est au contraire rendre la loi équitable et faire en sorte que toutes les femmes enceintes, avec un problème prénatal ou non, aient la même durée du congé maternité. Congé maternité qui permet de reprendre des forces, à la suite de la maternité, période éprouvante parfois physiquement. Congé maternité qui permet de s'occuper du nouveau-né et de construire une relation avec son enfant. Suivre l'avis de la commission, c'est valider le fait qu'une femme enceinte qui tombe malade soit traitée différemment non seulement par rapport à tous les collaborateurs qui, malades, bénéficient d'un congé-maladie, mais aussi par rapport aux femmes qui ne rencontrent aucun problème durant leur grossesse.

Avec ce projet de loi, il s'agit bien de gommer une iniquité entre femmes enceintes et surtout de rappeler le rôle de l'État, des collectivités publiques, celui d'exemple. Ici, en l'occurrence, d'assurer une politique familiale équitable et d'assurer à toutes les femmes enceintes la même durée du congé maternité.

Le groupe socialiste invite donc toutes et tous les député·e·s à ne pas suivre l'avis de la commission législative et à voter **NON** pour soutenir la modification du projet de loi. »

Pour le groupe socialiste,  
**Corine Bolay-Mercier**